

Madame Anahid **Chedid**;

Madame et Monsieur Tatjana et Mark **van Thuyne-Chedid**,

leurs enfants Norman et Terence;

Monsieur et Madame Fraser et Barbara **Borens** et leurs enfants;

Les familles **de Chedid, Demirdjian**,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies en Suisse et à l'étranger,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Antoine Emmanuel CHEDID

enlevé à leur tendre affection le samedi 29 janvier 2011.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église catholique de Rolle, le jeudi
3 février, à 10 heures.

Honneurs à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.